

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220519-89-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2022

N° 89/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 12 mai 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 25 mai 2022

Objet de la délibération :

Rénovation des sentiers :
Actualisation du plan de
financement et attribution du
marché

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	64
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	10
· Excusé(e)s :	9
· Non excusé(e)s :	11
- Votants	77

Résultat du vote	
- Pour :	77
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 19 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le dix-neuf mai,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle polyvalente de Pointvillers, commune du Val, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Guillaume AYMONIN à Alain MONNIER, Dominique BERION à Vincent MARGUET, Philippe BOUQUET à Jean-Claude GRENIER, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Maxime GROSHENRY à Christophe FAIVRE-PIERRET, Christophe JOUVIN à Franck COLLINET, Didier LAITHIER à Frédéric BONNEFOI, Sébastien LAITHIER à Vanessa DORDOR, Jean-Michel LIEVREMONT à Bernard HUOT-MARCHAND, Pierre MAIRE à Félix CHOPARD

Procuration

Danièle FIETIER par Daniel POIROT, Gérard MOUGIN par Pierre PROST, Patricia PAQUIEZ par Emmanuel LECHEVIN

Suppléé(e)s

Excusé(e) Laurent BROCARD, Alexandre COULET, Yves CUINET, Pascal GOSSE, Françoise GOUBET, Philippe MARECHAL (arrivé en cours de séance) Yves MOUGIN, Marie-Christine VERNEREY, Pierre-André VOUILLOT

Absent(e)s

Joël BOLE, Christine BREUILLOT, Gérard COULET, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Rémy STADELMANN

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Claude CHATELAIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la validation du projet de rénovation et de valorisation de la signalétique des sentiers de randonnée pédestre communautaires et la validation du plan de financement prévisionnel le 14/04/2022,

Vu la consultation lancée le 25 mars et la réception de 3 offres pour les lots suivants :

- **Lot 1 :**

Tranche ferme : Conception, fourniture et pose de la signalétique directionnelle des sentiers communautaires.

Tranche conditionnelle : Conception, fourniture et pose de la signalétique directionnelle du sentier des remparts (Castel Saint Denis).

- **Lot 2 :**

Tranche ferme : Fourniture et pose du mobilier, sécurisation des belvédères, création de marche d'escalier et dépose de l'ancienne signalétique.

Vu la CAO réunie le 28 avril 2022 proposant de retenir l'offre de l'entreprise SNM (Société Nouvelle de Marquage) pour les 2 lots selon les montants suivants :

- Lot 1 : 26 937 € HT

- Lot 2 : 15 353,70 € HT

Soit un montant total de 42 291 € HT.

Invité à délibérer, le conseil communautaire décide de :

- Prendre acte du choix de la société SNM pour les deux lots
- Valider le plan de financement actualisé avec les montants du marché ci-dessous

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Lot 1	26 937 €	AMI (Avenir Montagnes Investissement)	12 687 €
Lot 2	15 353.70 €	Département	21 146 €
		Fonds propres	8 458 €
TOTAL	42 291 €	TOTAL	42 291 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220519-89-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2022

Fait et délibéré en séance, le 19.05.2022

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

